



**HAL**  
open science

## Filmer l'artificialisation d'une terre agricole périurbaine

Olivier Bories

► **To cite this version:**

Olivier Bories. Filmer l'artificialisation d'une terre agricole périurbaine: Observer et analyser le changement d'affectation spatiale, la transformation paysagère et les jeux d'acteurs. Projets de paysage : revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace, 2016, Paysages des franges urbaines en projet, 13. hal-01816535

**HAL Id: hal-01816535**

**<https://univ-tlse2.hal.science/hal-01816535>**

Submitted on 15 Jun 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Projets de paysage

Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace

**Olivier Bories**

## **Filmer l'artificialisation d'une terre agricole périurbaine**

**Observer et analyser le changement d'affectation spatiale, la transformation paysagère et les jeux d'acteurs**

*Filming the Urbanisation of Peri-urban Agricultural Land*

*Observing and Analysing Changes in Land Use, Transformation of the Landscape and Stakeholder Actions*

Les derniers chiffres publiés (MAAF Agreste, 2015) indiquent que 9,3 % du territoire français est artificialisé. 490 000 ha ont été construits entre 2006 et 2014. Ils grignotent davantage les pourtours agricoles des agglomérations. Ils profitent pour moitié à l'habitat individuel qui alimente l'étalement urbain. La périurbanisation des aires urbaines françaises se poursuit. Elle montre que l'engouement des Français pour venir habiter les franges métropolitaines ne s'est pas véritablement tari. Les périphéries représentent ce lieu de vie privilégié pour de nombreux citoyens désireux de s'extirper de la masse urbaine, impatients d'accéder à la propriété (Rougé, 2005) et d'habiter à la campagne ou à proximité (Bories, 2008) pour profiter d'un autre cadre de vie et de vue. La périurbanisation est partout renforcée par l'affirmation de centralités secondaires. Elles servent de point d'ancrage à son développement polycentrique et rendent compte peut-être de la difficulté à contrôler « un processus incontrôlable » (Djellouli, 2010). L'espace périurbain français englobe désormais plus du tiers du territoire (Floch et Lévy, 2011). Presque un quart des Français y résident. L'étalement urbain fonctionne toujours comme une tache d'huile qui se répand inégalement, épaississant les marges des villes. Il profite des « espaces ouverts » (Banzo, 2015) qui sont souvent les terres arables à proximité ou déjà enclavées. Ces terrains représentent pour beaucoup de collectivités des espaces d'opportunité et de ressources foncières qui permettent de satisfaire la croissance urbaine (Berque *et al.*, 2006 ; Perrin, 2009). Ils sont pour les aménageurs d'abord des stocks fonciers à réserver pour la construction de logements pavillonnaires. Ces quartiers permettent d'absorber le flux croissant d'entrants citadins et de remédier à la pression démographique constatée dans de nombreuses agglomérations. Selon l'Insee, près d'un nouvel arrivant sur deux s'installe dans les zones de franges urbaines. L'artificialisation systématisée des « espaces ouverts » paraît encore très ancrée dans les pratiques de planification territoriale. La préoccupation de protection des sols agricoles (Foucart, 2015) par le déploiement d'une gestion foncière plus offensive et l'utilisation d'outil de réservation tels la zone agricole protégée (ZAP) ou le périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (PPEANP) est encore rare. Le lotissement reste l'archétype de la forme urbaine constructive de la « fabrique périurbaine » (Callen, 2011) uniformisante et paysagèrement décriée. Pour leurs propriétaires, ces terrains de bordure sont surtout l'objet de stratégies spéculatives encouragées par la demande des promoteurs-lotisseurs, l'occasion de réaliser des plus-values conséquentes à la vente. Aussi selon Cécile Claveirole (2015) : « Les sols sont une ressource consommée de manière complètement abusive, comme si elle était inépuisable. »

Si l'étalement urbain perdure, il faut toutefois remarquer qu'il s'opère moins vite et moins anarchiquement qu'auparavant. Depuis 2008, la progression de l'artificialisation métropolitaine se stabilise à 55 000 ha/an. La mécanique de prédation territoriale installée depuis le début des années 1970 n'est pas enrayée, mais elle paraît sensiblement s'infléchir. Les efforts de densification et de maîtrise des terres déployés par les pouvoirs publics, en application des lois arrêtées pour l'économie foncière et la planification durable des territoires - loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire (LOADDT), loi Solidarité et renouvellement urbains (SRU), loi Accès au logement et un urbanisme rénové (Alur) - provoquent un ralentissement notable de l'épanchement, freinant les possibilités de spéculation. Ils signalent indiscutablement une volonté de contention

urbaine, une aspiration à fabriquer la ville différemment. Celle-ci doit être plus économe en surface, moins s'étaler en comblant ses dents creuses et s'élever davantage. Ils attribuent d'autres fonctionnalités aux « espaces ouverts » agricoles et naturels, insistant sur leur utilité pour consolider et diversifier la structure des trames vertes et bleues, renaturer la ville, pour proposer aussi dans certaines grandes agglomérations un projet agri-urbain (Jarrige *et al.*, 2009 ; Bories, 2015). Ils donnent peut-être à lire un changement de paradigme dans la façon de penser « l'espace ouvert ». Ils montrent aussi une intention de produire et d'organiser autrement les territoires urbains et leurs périphéries, inscrivant dès que possible le projet d'aménagement dans une planification plus durable.

C'est bien dans ce contexte, au cœur de ces dynamiques, territoriales et idéelles ( *i.e.* les finalités, préoccupations et agitations politiques, sociales, environnementales, paysagères), qu'il faut situer la recherche présentée ici. Ces mouvements circonscrivent le cadre de l'étude, balisent et donnent à comprendre en arrière-plan le sujet du travail engagé.

La recherche s'intéresse en effet par l'entrée paysagère à un projet d'artificialisation d'une terre agricole de frange urbaine. Elle vise à interroger ses conséquences sur le changement d'un décor vécu et habité. Elle consiste surtout à observer et à analyser les stratégies d'acteurs qui se déploient pour organiser la construction pavillonnaire, en y repérant l'intention paysagère et sa place dans le débat collectif.

C'est sur le territoire de l'aire urbaine toulousaine qui symbolise les grandes dynamiques précédemment évoquées, plus précisément sur la commune de Vigoulet-Auzil préservée de l'artificialisation et bénéficiant de caractéristiques paysagères remarquables, que nous avons travaillé. La recherche conduite convoque l'audiovisuel pour fixer le contexte, les changements, les confrontations et décliner les interactions à l'œuvre. Elle propose la réalisation d'un film-recherche. « Le vocable film-recherche recouvre pour moi une double acception : d'une part, les sujets, objets filmés s'inscrivent dans un questionnement scientifique, c'est-à-dire que la recherche est effectuée avec le film dans tout son processus, et d'autre part, la manière de filmer est interpellée dans sa dimension heuristique et renvoie aux gestes du cinéaste et principalement au geste documentaire. Pour moi le processus de réalisation du film-recherche est une quête en direction d'une élucidation du réel vers une connaissance approfondie de la réalité sur laquelle nous posons un regard particulier. Avec le film-recherche, on donne à voir, à lire, et à comprendre un morceau de la réalité, autrement dit on tente de rendre la complexité sociale intelligible... » (Fontorbes, 2013). Il confère au travail réalisé toute sa singularité et son originalité.

Le travail tente de développer une « sociogéographie filmique » qui affirme notre point de vue. Elle s'inscrit dans la sociologie descriptive qui renvoie aux différentes modalités d'observation et de traitement des éléments observés, jusqu'au détail d'un événement de la vie sociale, de situations interactionnelles. « La notion d'observation renvoie d'ailleurs le plus souvent non pas à la seule activité du regard mais non seulement à l'ensemble des techniques utilisées pour comprendre les actions des hommes - regarder, écouter, vivre « avec », amasser divers documents et même compter - mais aussi à toute posture scientifique en général [...] Observation, description, détail : nous sommes bien dans le même registre méthodologique le plus souvent mis entre parenthèses. » (Piette, 1997).

La démarche engagée vise à donner à voir toutes les possibilités scientifiques qu'offrent les

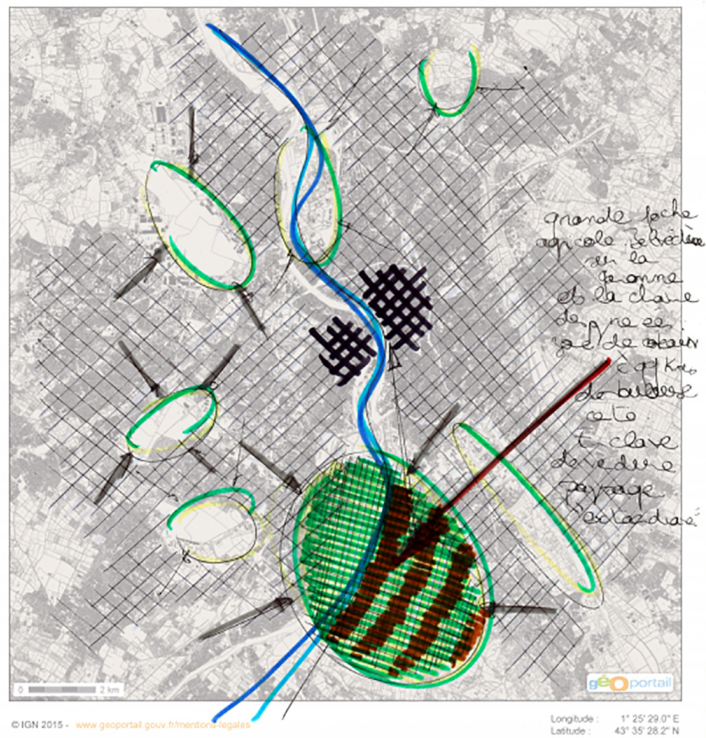
images et les sons et à inclure dans le champ de la science ce qui en a été longtemps exclu, à savoir l'émotion en tant que traduction du sensible. Comme dans la recherche classique, ce travail comprend construction de l'objet, questionnement, recherches documentaires, hypothèses, étude de terrain...

### **Le terrain d'étude : d'une aire urbaine toulousaine en croissance à un secteur épargné de l'artificialisation, Vigoulet-Auzil**

L'aire urbaine toulousaine constitue la 4<sup>e</sup> aire urbaine de France. Elle compte 1,25 millions d'habitants auxquels vont s'ajouter 470 000 nouveaux arrivants d'ici 2042, selon les prévisionnistes en charge de la prospective démographique locale. Elle affiche un taux de croissance annuel exceptionnel de 1 %. Elle connaît un rythme de progression démographique particulièrement dynamique, soutenu par le développement des grands pôles aéronautiques (Airbus industrie, usine d'assemblage) et de santé (Oncopole, campus de cancérologie) qui consolident son bassin d'emploi. L'aire urbaine toulousaine est particulièrement attractive (Tornéro, 2009) et naturellement le dynamisme démographique de sa couronne périurbaine s'en trouve renforcé. Ici, peut-être plus qu'ailleurs, l'exercice de la contention urbaine est rendu complexe, d'autant plus que les « espaces ouverts » à proximité du pôle urbain y sont encore présents en quantité. Ils offrent ces fameux lieux d'opportunité et de ressource à l'artificialisation. D'ailleurs l'aire urbaine a perdu 8 % de sa surface agricole entre 2000 et 2010, soit 2 700 ha/an au profit de l'urbanisation (Insee, 2013). Les lotissements se construisent sur les terres arables revendues à prix d'or par des propriétaires qui organisent la spéculation. La ceinture verte toulousaine est repoussée plus loin à l'extérieur et l'idée d'une métropole verte rendue plus utopique que jamais. Les quartiers pavillonnaires redessinent progressivement les paysages des franges urbaines sans jamais se voir bloquer par les contraintes géographiques, profitant d'un réseau « étoilé » des grands axes de communication qui permet l'étalement en couronne. Les « enclaves agricoles », résidus d'un canevas plus ancien jadis cultivé, se font plus rares. Elles « verdissent » par tâches moins nombreuses les décors périurbains toulousains. Le Syndicat mixte d'études de l'agglomération toulousaine (Smeat) décrit dans son rapport de synthèse du Scot de la grande agglomération (2010) : « une profonde mutation des paysages inhérente à un développement urbain qui s'opère quasi exclusivement sous forme pavillonnaire, avec pour conséquences une forte consommation d'espace et une insertion dans le site en rupture avec l'architecture traditionnelle ». Les paysages périurbains toulousains sont menacés. L'exercice de la planification durable semble impératif pour organiser un projet de paysage métropolitain. Il passe probablement par l'engagement d'une politique d'aménagement différemment orientée, dans laquelle la préservation des espaces agricoles et naturels serait une priorité. En ce moment même, le Conseil de développement de Toulouse métropole (Codev)<sup>1</sup> fait des propositions en ce sens, notamment autour de la conservation et de l'usage des « territoires fertiles » pour développer une agriculture urbaine.

Étrangement, à quelques encablures à peine du centre-ville de Toulouse, dans la couronne la plus densément bâtie, il existe une zone de coteaux, doucement vallonnée, unique en son genre car assez peu marquée par les formes classiques de la périurbanisation. Elle présente

en effet des paysages d'une rare qualité esthétique (Géo-action, 1995 ; Bories, 2008) « miraculeusement » préservés de l'artificialisation dévorante jusque-là évoquée. La plupart des communes du secteur ont historiquement et adroitement usé de l'opportunité de réservation foncière dans leurs documents de planification pour défendre et préserver la qualité du cadre de vie. Avec la chaîne des Pyrénées en toile de fond, ce sont donc des champs et des petits espaces boisés qui construisent le décor et le lieu de vie de quelques résidents toulousains privilégiés. Ils profitent d'une grande « enclave de nature » cernée de toutes parts par l'urbanisation de « la ville étalée » (Moudenc, 2002).





*Des paysages d'une belle qualité situés à quelques kilomètres à peine de la grande agglomération toulousaine<sup>2</sup>.*

Aujourd'hui, la collectivité de Vigoulet-Auzil, comme plusieurs autres communes de ce

secteur, programme son urbanisation. Elle est désormais placée devant la nécessité de répondre à l'urgence d'absorption de la croissance démographique et ne peut plus s'affranchir du partage de l'artificialisation requise dans le schéma de cohérence territoriale (Scot). Cette commune s'inscrit au sein de l'une des trois communautés d'agglomération de l'aire urbaine de Toulouse, plus précisément celle du Syndicat intercommunal pour l'aménagement et le développement des coteaux et de la vallée de l'Hers (Sicoval) qui compte au total 36 communes. Bien qu'il faille remarquer le développement sur ce territoire de quelques activités liées à la recherche pharmaceutique mais aussi aux sports équestres et à l'élevage équin, c'est une collectivité essentiellement résidentielle. Elle dépend du bassin d'activité toulousain. D'une superficie de 346 hectares dont 200 hectares d'espaces urbains, 100 hectares d'espaces agricoles et 50 hectares d'espaces verts et forestiers, la commune compte au dernier recensement un total de 962 habitants. Il faut noter une diminution progressive du nombre de résidents depuis 1999. C'est la preuve d'un affaiblissement démographique qui dénote des dynamiques remarquées tout autour. C'est une population aisée qui habite cette partie du territoire toulousain. Vigoulet-Auzil est en effet l'une des communes françaises où le revenu fiscal par ménage et par unité de consommation est le plus élevé. En 2010, l'Insee classait la commune au 16<sup>e</sup> rang national pour le revenu fiscal par ménage avec plus de 38 000 euros par unité de consommation. C'est aussi une population particulièrement vieillissante qui habite les lieux. Plus d'un résident sur trois a plus de 60 ans.



*Vue aérienne de Vigoulet-Auzil, une urbanisation en filament sur les lignes de crêtes qui sectionnent de grands espaces agricoles et de nature.*

C'est dans ce contexte démographique défavorable aux dynamismes économique et social de la collectivité, avec l'intention d'attirer de nouveaux ménages, plus jeunes, pour revitaliser très rapidement le territoire, que les élus de la municipalité décident de mettre en œuvre un programme de construction de logements. En 2010 la commune révisé alors son plan d'occupation des sols (POS) et met en place un plan local d'urbanisme (PLU) adopté en juin 2013. Ce nouveau document de planification autorise le déclassement de 20



hectares de zone agricole non constructible pour permettre l'urbanisation de trois grands secteurs. Sur celui de « Cantot Coucut » elle annonce notamment la construction d'un lotissement de 30 lots. La collectivité contractualise classiquement avec un promoteur chargé de proposer un projet immobilier respectueux des paysages et de l'environnement.



source : ampm architecte

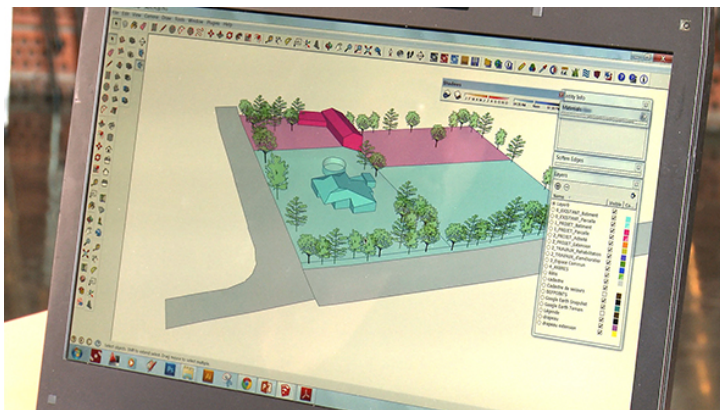


*Le projet d'urbanisation, défendu par les uns, décrié par les autres...*

Ce projet d'urbanisation, qualifiée de « massive », et produit sans concertation publique ni transparence selon certains administrés fait naître la contestation. La résistance locale s'organise et se traduit par la création de l'Association pour la protection de l'environnement de Vigoulet-Auzil (Apeva). Le groupement réunit les opposants au projet, pour l'essentiel résidant en bordure des terres à artificialiser, particulièrement inquiets disent-ils de voir disparaître leur proche paysage. La sauvegarde des dernières terres agricoles fertiles situées sur le territoire communal, la protection du décor et la conservation d'un cadre de vie unique et de qualité aux portes de Toulouse sont publiquement défendues. Le slogan « Non à l'urbanisation massive oui à la vue sur les Pyrénées ! » est affiché ça et là dans la commune par les opposants au projet. La transformation du paysage se pose comme le déclencheur d'un processus de mobilisation locale. C'est le sens du projet de paysage qui est remis en question et discuté, celui-là même qui renvoie à l'idée du projet adaptatif ou en continu, progressif, qui se poursuit au-delà des premiers aménagements (Luginbuhl, 2012).

La conformité du plan local d'urbanisme (PLU) est attaquée, sa validité remise en question. La planification territoriale et la protection des paysages orchestrent sur ce territoire, mais aussi sur ceux des collectivités voisines, la campagne politique des élections municipales 2014. Deux groupes s'affrontent. Il y a ceux qui soutiennent le projet de lotissement porté par l'équipe municipale sortante. Il y a dans l'autre, à la tête duquel figurent les membres fondateurs de l'Apeva, ceux qui portent le projet d'une urbanisation novatrice, plus respectueuse de l'environnement et des paysages. Cette urbanisation préfère à l'ouverture de vastes espaces vierges pour la construction une densification « douce » et durable, c'est-à-dire portant sur des zones déjà urbanisées et des dents creuses. En avril 2014, c'est une nouvelle équipe municipale qui s'installe à la tête de la collectivité. Le conseil municipal sortant est battu aux élections. Le PLU de Vigoulet-Auzil est remis en révision pour la seconde fois et le programme d'urbanisation par lotissement est abandonné. L'artificialisation de la commune repose désormais sur la démarche Bimby (« *Build in My Back Yard* » ou « Construire dans mon jardin » - Miet, 2009). Elle consiste à fabriquer la ville avec ses habitants. Elle vise à la définition d'une nouvelle filière de production de terrains à bâtir au sein des tissus pavillonnaires existants. Elle s'appuie sur le principe de la division parcellaire. De cette façon, les propriétaires valorisent leur patrimoine foncier. De son côté la commune bénéficie de la création d'un terrain à bâtir dans un quartier déjà desservi et équipé, sans générer de surcoût d'infrastructures (absence de répercussion fiscale), sans contribuer à la poursuite d'un étalement urbain contre lequel il s'agit de lutter, surtout sans engager de transformation paysagère majeure du territoire communal. Avec le Bimby, la ville se reconstruit sur elle-même. Accompagnée dans ce projet par deux architectes-urbanistes spécialistes de la démarche, la collectivité de Vigoulet-Auzil décide d'utiliser le modèle Bimby comme un véritable outil de gestion et d'aménagement de son territoire, comme un instrument de son projet de paysage et comme un appareil d'une nouvelle fabrique périurbaine. Elle s'engage et promeut localement la mise en œuvre d'un dispositif de construction urbaine expérimental et innovant au centre duquel elle place la concertation, la participation citoyenne et la conservation des paysages comme de véritables priorités. Plus de 60 ménages installés sur la commune, candidats au partage foncier, se sont présentés fin septembre 2014 aux ateliers d'accompagnement à la division parcellaire animés par le collectif d'architectes.





*Des ateliers participatifs avec les habitants pour accompagner la mise en place du Bimby.*

Depuis, les panneaux annonçant les permis de construire ont été retirés des abords du

champ concerné par l'ancien projet, donnant lieu à un regroupement organisé des opposants désirant symboliquement marquer leur victoire paysagère. Mais la vigueur de la dynamique postélectorale paraît depuis quelques mois s'essouffler. À ce jour si quelques divisions parcellaires ont été accordées, aucun nouveau logement n'est construit sur la commune. Sans parler d'échec à ce stade (évaluation prématurée au regard du temps de mandat restant à la municipalité), ce ralentissement permet toutefois de questionner la place et le rôle donnés au paysage dans ce projet de territoire.



*L'enlèvement des panneaux de permis de construire, tout un symbole...*

### **Filmer le changement paysager et les jeux d'acteurs, ou l'utilisation des images et des sons au service d'une méthodologie singulière**

C'est dans ce contexte particulièrement agité, de tensions et de mouvements mêlés, politiques et paysagers, au c $\frac{1}{2}$ ur d'intérêts variés, pour les uns revendiqués, pour les autres non avoués, qu'il faut situer la recherche engagée.

Comme indiqué en introduction, celle-là s'intéresse au projet d'artificialisation d'une terre agricole périurbaine par la mise en  $\frac{1}{2}$ uvre d'une opération immobilière. Elle permet plus

largement de poser un regard actuel sur l'étalement urbain, sur les processus « d'urbanification » (Donadieu, 1998) et de « contraction agricole » qui se poursuivent à la périphérie de la ville, sur la construction d'une frange définitivement moins agricole et durablement plus urbaine.

L'analyse engagée interroge d'abord les pratiques d'urbanisation à l'œuvre dans ce morceau de périphérie toulousaine et leurs conséquences sur la construction des paysages de franges urbaines. La première intention consiste donc à montrer le changement de paysage, initialement d'en révéler son intensité et sa radicalité par la consommation d'une terre agricole jusque-là conservée (avec le projet de lotissement), désormais peut-être sa supposée douceur et sa durabilité (avec le projet Bimby), sa trace dans un tissu urbain déjà formé. En enregistrant le type de production urbaine, il s'agit de questionner le projet de paysage de frange. Il s'agit peut-être aussi de montrer qu'à certains endroits, l'artificialisation relève de nouvelles pratiques de construction. Elles sont moins intéressées par l'optimisation foncière et le nombre de logements à construire. Elles sont davantage centrées sur la qualité du décor à produire pour « coudre » différemment les territoires de la ville et de la campagne, composer autrement le paysage du « tiers espace » (Vanier, 2000) et inventer de nouveaux paysages. L'urbanisation de la frange ouvrirait alors à la fabrication d'autres formes paysagères porteuses de nouveauté et de modernité, à l'écriture d'un décor inédit qui affiche l'évolution du geste urbain. Il faut néanmoins faire preuve de prudence à ce sujet et ne pas stigmatiser sans fondement l'absence de considération paysagère dans le projet initial.

La recherche vise aussi à observer et à analyser les stratégies d'acteurs qui se déploient pour organiser la construction. Dans le projet initial par exemple, cela va de l'élu qui valide le changement d'affectation spatiale à l'habitant qui prend possession de sa résidence, en passant par l'agriculteur qui cède ses terrains, le promoteur qui vend l'espace à construire et l'architecte qui conçoit le projet urbain. La seconde intention tient alors à l'immersion dans un réseau complexe d'individus pour donner à voir, à entendre, par conséquent à comprendre comment s'engage le processus d'artificialisation et s'effectue la transformation paysagère. Il s'agit peut-être d'y repérer davantage l'intention paysagère et la place qu'elle y occupe dans le débat collectif ; de relever les différentes positions tenues par les uns et les autres, de mettre au jour les sources de conflits et les diverses stratégies et éventuelles alliances déployées, d'identifier les multiples intérêts et intentions défendus, les attentes aussi, de pénétrer les jeux d'acteurs et de pouvoirs, d'éclairer les mécanismes d'acceptation, d'opposition, de résistance ou au contraire d'adhésion qui naissent et se cristallisent autour du projet. Ce travail d'observation et d'analyse se centre donc aussi sur les différentes formes d'interactions sociales et sur les représentations.

C'est un travail réalisé au sein de l'UMR CNRS 5193 LISST-Dynamiques rurales. Il réunit un collectif de chercheurs et d'ingénieurs de plusieurs disciplines<sup>3</sup>. Il associe également la communauté d'agglomération du Sud-Est toulousain. Il s'inscrit surtout dans la continuité directe des études scientifiques déjà menées en rapport avec l'étalement urbain et la question de la participation du paysage dans l'artificialisation des territoires périphériques, interrogeant les manières d'habiter des résidents périurbains de l'agglomération toulousaine

(Bories, 2008). Il est également en rapport avec l'usage de l'image comme outil d'enquête pour écrire et enregistrer une réalité paysagère, pour interroger les représentations sociales (Luginbühl, 1989 ; Michelin, 1998) et recueillir des paroles paysagères. C'est enfin avec l'intention marquée de poursuivre ce travail sur et avec l'image, que la recherche en cours consiste également à proposer une écriture filmique de la problématique.

L'exercice et la démarche entrepris convoquent les images et les sons dans un processus de questionnement scientifique (Lallier, 2009). Tout le travail de captation de la réalité fait à partir de l'observation et des entretiens conversationnels est confronté à chaque moment à la problématique scientifique. La recherche est alors effectuée avec le film dans l'ensemble de son processus. Comme l'indique Jean-Pascal Fontorbes (2013), « c'est un cinéma du processus ». La caméra et le microphone sont utilisés pour faire les relevés de données avec la prise en compte du temps. Ils sont mobilisés pour noter les interrelations, remarquer les changements de situations, les transformations paysagères. L'approche filmique permet véritablement de fixer l'information, d'analyser et de rendre compte au plus près (Granié, 2005 ; Fontorbes, 2013), ici des changements paysagers et des jeux d'acteurs. Si la démarche entreprise vise à montrer les possibilités scientifiques qu'offrent les images et les sons, elle ambitionne d'inclure dans le champ de la science ce qui en a été longtemps exclu, à savoir l'émotion en tant que traduction du sensible. Avec les images et les sons il devient possible de « photographier » le non-dit, d'enregistrer le non-verbal qui apporte aux propos la nuance, le doute, l'étonnement ou l'agacement et permet de mieux pénétrer le registre des émotions. Ce sont les expressions de faciès, les mouvements de corps et les intonations de voix. Ces éléments sont autant de signaux difficilement captables autrement. Ils donnent du sens et de la « consistance » aux paroles prononcées et enrichissent les relevés de données. Ils aident à mieux comprendre la complexité des positions et des stratégies adoptées, essentielles dans cette recherche. La manière de filmer est alors primordiale. La caméra oblige à poser le regard, elle apprend à regarder. Elle impose de faire des choix de prises de vues comme l'on choisirait des mots pour écrire. Le microphone agit de la même façon pour la prise de sons. Le film-recherche est une construction raisonnée. Les images prélevées sont organisées sous forme d'écriture filmique. Le film produit de la connaissance (Fontorbes, 2013).

L'approche filmique mobilisée permet d'engager un travail en interdisciplinarité. La posture adoptée consiste à mettre cette problématique de recherche, qui s'inscrit dans le champ de la géographie-aménagement, à l'épreuve d'un triple regard, géographique, sociologique et audiovisuel. L'utilisation de l'image et des sons est donc véritablement placée au cœur du dispositif méthodologique construit par le cinéaste-chercheur







### *Le film-recherche pour écrire autrement...*

Le film-recherche offre une opportunité, celle d'une nouvelle façon d'écrire autour de la problématique de l'artificialisation et du paysage, moins utilisée que les mots ou d'autres types de représentations, par exemple iconographiques. Il faut remarquer que l'espace périurbain et le quartier pavillonnaire ont fait l'objet d'écrits divers, notamment dans le cadre de l'analyse du processus de périurbanisation (dynamiques d'étalement, identification des ménages installés, etc.). Ils ont souvent été photographiés, justement pour dénoncer l'uniformisation, la banalité et la dégradation paysagère, pour montrer « la France moche<sup>4</sup> » (observatoires photographiques). Si le film d'interpellation de Yann Sinic et Nathalie Combe (2010) *Un monde pour soi* est saisissant, les paysages périurbains sont rarement filmés. Les productions récentes, comme *Villa mon rêve* (André, 2006), *Le Lotissement à la recherche du bonheur* (Saudet, 2010) ou *La Maison neuve* (Doublet, 2005), par exemple, se sont davantage attachées à évoquer l'installation pavillonnaire des résidents. L'écriture filmique est l'occasion de montrer scientifiquement en images autre chose, avec l'intention notamment de construire, de proposer et d'enrichir les connaissances qui manquent sur la qualification des paysages ordinaires de franges et qui permettraient la mise en œuvre d'une gestion intégrée et plus adaptée de ces territoires (Raymond *et al.*, 2012). Elle offre également ici la possibilité de donner la parole aux acteurs du territoire directement concernés, dans cette recherche par le projet d'artificialisation et la production paysagère. Elle résulte d'une démarche coconstruite entre acteurs territoriaux et chercheurs. Elle est donc une véritable rencontre. Comme le souligne Marie Chenet en 2015 lors du symposium « Création cinématographique et recherche en sciences humaines et sociales » : « La réalisation d'un film et sa projection constituent une expérience collective, expérience plutôt rare en recherche. Certes, il est courant d'associer des individus non chercheurs dans le processus de l'enquête, mais les résultats de ces enquêtes font bien souvent l'objet de présentations dans des colloques ou de publications dans des revues spécialisées qui utilisent un langage trop spécialisé que les non-initiés ne comprennent pas. Si l'écrit scientifique est encore très excluant, le cinéma est au contraire rassembleur. Dans une société où l'image occupe de plus en plus de place, chacun se sent apte à comprendre un film (même si parfois, le propos peut être aussi obtus qu'à l'écrit). » L'écriture filmique est

donc un outil de mise en place de la participation, une sorte de trait d'union entre l'écoute des points de vue, le partage des connaissances, la prise en compte des regards, des représentations et leur mobilisation pour l'action territoriale. Ces expériences de médiation paysagère filmique se multiplient à l'image de celles conduites par la structure Passeurs (2015), par exemple dans le cadre du projet de recherche-action développé sur la commune de Villandry, ou par le Parc naturel régional des Causses du Quercy dans le cadre des Tréteaux du paysage, interrogeant d'ailleurs la place du chercheur dans ces dispositifs (Lelli *et al.*, 2009). Mais bien rares encore sont ceux qui concèdent à l'écriture filmique ces diverses capacités. Elle est d'abord appréciée comme un divertissement, alors qu'elle pourrait être davantage reconnue comme une contribution à la production du discours scientifique. Mal connu mais considéré par la communauté scientifique comme production artistique théorisée (PAT), le film-recherche reste en marge d'une production scientifique académique classique qui valorise d'abord l'article publié dans une revue classée. Pourtant la caméra se substitue bien au crayon et la pellicule à la feuille blanche. Le film-recherche présente une réelle analogie avec l'article scientifique. Comme lui, sa construction résulte d'une intention de recherche contextualisée et d'une problématique à résoudre, d'un plan à construire et d'une méthodologie à déployer. Certes, il peut y avoir des mots à choisir pour s'exprimer mais surtout des images à sélectionner, des cadres à construire pour saisir et rendre compte. Le travail filmique engagé avec cet objectif se calque sur le temps du mouvement d'urbanisation étudié, complexe et long, et s'inscrit par conséquent dans la durée.

### **Le paysage dans le temps politique du projet : plus instrumentalisé qu'instrument...**

À ce stade de la recherche, le film n'est pas terminé. Il s'agit d'utiliser les premiers résultats d'enquête obtenus à partir des relevés de données (images prélevées et enquêtes filmées) et des échanges avec les principaux élus locaux (sortants et nouvellement mandatés) pour centrer les propos sur la place donnée au paysage dans le choix de la politique d'urbanisation à développer. « Le paysage suscite des enjeux politiques car il est tout à la fois patrimoine et projet d'aménagement, mémoire et invention, source de dissensions ou outil de construction de consensus. » (Bédard, 2009.) Les résultats ici exposés se situent dans le temps politique. Celui-ci est le premier acte, déterminant, de la pièce paysagère qui se joue actuellement sur les coteaux périurbains de l'agglomération toulousaine. Il s'agit plus particulièrement de révéler les stratégies affichées ou au contraire dissimulées qui ont guidé les élus dans le choix urbain opéré, surtout d'aller y repérer comment le paysage y a tenu un rôle. Les discours recueillis et filmés permettent d'affirmer que le paysage, particulièrement la préservation et le maintien de sa qualité, est une réelle préoccupation dans le projet d'urbanisation à mettre en place. Le souci paysager est politiquement collectif. Il est unanimement partagé par ces acteurs de la gouvernance territoriale locale, certainement sensibles dans leur stratégie électorale à l'argument de la « demande sociale de paysage » (Luginbühl, 2001) à satisfaire. Elle est d'autant plus forte à Vigoulet-Auzil que les résidents ont conscience de jouir d'un décor que les autres n'ont pas, attachant le « privilège paysager » à l'enjeu politique. Si l'on distingue souvent deux types de paysages,

extraordinaire d'un côté et ordinaire de l'autre, il y a là des paysages qui se mélangent, un petit bout d'extraordinaire dans l'ordinaire, particularité paysagère qui stimule semble-t-il le développement d'une conscience paysagère plus marquée qui est à rattacher à une connaissance collective du bénéfice mais aussi du « péril paysager ». Le paysage s'impose à Vigoulet-Auzil comme un bien commun important. Il trouve localement une place affirmée dans les politiques publiques appliquées et le projet de territoire à déployer (Sgard, 2010). Le paysage est convoqué comme « sujet », qu'il s'agisse du projet de lotissement dans lequel sa prise en compte s'exprime surtout par l'effort architectural et l'usage de la végétalisation, ou bien du Bimby qui garantit une économie de consommation de terres agricoles et une urbanisation plus discrète. Il est une intention des élus de Vigoulet-Auzil, un thème fort dans le projet de la fabrication urbaine, une « matière » dans leurs stratégies. Sans remettre en cause la sincérité de l'intention paysagère des responsables de la planification, ni prendre parti pour l'une ou l'autre des directions prises, il s'agit toutefois de poser un regard de chercheur sur les jeux d'acteurs pour détricoter les intentions. Il nous faut alors prendre de la distance quant à l'intensité affichée de sa considération. Si le paysage est bien « sujet » pour les élus dans les projets d'aménagement, nous faisons l'hypothèse qu'il est aussi « objet », s'exprimant plus de cette façon dans le projet Bimby que dans le projet de lotissement. Dans ce cas il est alors un « alibi », un « objet-prétexte » (Cheylan, 2002). Il est habilement présenté comme un outil de résistance face à une urbanisation (Yengué et Chaballier, 2015) dévorante, qui banalise les esthétiques territoriales et gomme les atouts des lieux. Il est aussi ce levier pour la protection d'un patrimoine agricole qui disparaît, jouant sur l'attachement des populations à la terre et à ses valeurs, sur leur sensibilité aux racines rurales qui progressivement se dispersent, sur la possibilité de patrimonialisation. Le paysage semble instrumentalisé. Il n'est donc pas véritablement l'instrument du projet de territoire, peut-être davantage l'instrument de la rencontre et du dialogue (au cœur des réunions publiques, lors des ateliers Bimby). Il est plutôt l'habillage acceptable et socialement accepté d'intentions plus délicates à afficher publiquement, non dites, comme la conservation d'une catégorie particulière de population résidente, ici aisée, qui permet d'éviter les inquiétudes de la mixité sociale et de garantir l'entre-soi. En effet si la division parcellaire permet indiscutablement l'économie foncière, elle ne réduit pas le coût de l'accession au foncier. Car le prix de la parcelle est fixé par son propriétaire, lequel ne se privera probablement pas d'une spéculation, préférant certainement la plus-value personnelle à la facilitation de l'accession à la propriété pour un jeune ménage. Avec le Bimby, le prix du m<sup>2</sup> s'impose comme un outil de sélection sociale, le moyen de préserver le niveau social historiquement établi sur le secteur. Alors le territoire est assiégé, uniquement ouvert à ceux qui sont semblables et à qui l'on donne le droit de s'y installer. C'est l'expression de la « clubbisation » (Charmes, 2011) : « En y achetant une maison individuelle, c'est comme si l'on achetait un ticket d'entrée dans un club, un droit d'accès à un environnement social, à un cadre de vie, à des équipements, etc. En d'autres termes, on s'attend à jouir d'un cadre de vie déterminé ». C'est aussi l'expression du détournement, peut-être inconscient de l'esprit Bimby, à défaut de sa possible dérive. Les candidats à la division parcellaire, pour un grand nombre opposés au premier projet d'urbanisation, prétextant également à cette époque la défense des paysages, semblent

s'engager dans le partage pour des raisons qui s'en éloignent. Pour certains, âgés, c'est peut-être l'occasion de réaliser une plus-value avant de se rapprocher de Toulouse et de ses commodités. Pour d'autres, c'est éventuellement l'opportunité de proposer à leurs enfants l'accession à l'inaccessible lieu de vie. Les préoccupations paysagères paraissent dès lors assez lointaines. Bien évidemment le projet de lotissement questionne aussi l'usage du paysage « objet », mais différemment, notamment par les mécanismes d'acquisition des terres agricoles par la commune, qu'il nous reste à mieux comprendre, ou par le processus de contractualisation avec le promoteur désigné, chargé de vendre l'espace à construire mais aussi d'organiser le projet. Le projet d'urbanisation questionne là davantage les partenariats organisés.

Les intentions sont aussi parfois de nature plus personnelles. Il s'agit alors d'accéder aux responsabilités pour défendre d'abord la préservation de son paysage, celui tout proche qui cerne son lieu de résidence et dont la qualité est directement menacée par le projet d'un lotissement, dévaluant de surcroît la valeur du bien foncier et immobilier en cas de revente. C'est aussi pour quelques-uns le décor de l'enfance et les souvenirs qui font surgir la valeur affective et montrent la force de l'attachement au lieu habité. Le paysage « objet » semble quand même devenir un instrument, utile sur le temps de l'élection pour l'accession au pouvoir, plus qu'une préoccupation de fond qui structure le projet de planification et de construction du décor de la frange urbaine à destination du collectif habitant.

## **Conclusion**

Le travail ici présenté, par son sujet, ses intentions, notamment sur la révélation des stratégies et des prises de position, est un travail engagé, parce qu'il donne à voir les oppositions et suggère les non-dits, et par conséquent risqué mais passionnant à mener. Le film-recherche ne peut se faire qu'avec l'accord des acteurs concernés. Accepter d'être filmé n'est pas chose aisée. Alors la rencontre et la relation à instaurer avec l'individu filmé sont primordiales. Elles sont la clé de la faisabilité du film-recherche ici réalisé, mais aussi la principale difficulté à lever. Cette « relation filmant-filmé » (Fontorbes, 2013) repose sur l'écoute et la reconnaissance réciproque. Elle tient aussi à l'adoption d'une posture réflexive de la part du cinéaste-chercheur qui lui permet de mesurer ces rapports, leurs déterminants et leurs significations. S'il n'y a pas ou très peu d'implication, la « rencontre » (Granié, 2005) est difficile, voire impossible. Sans rencontre, il n'y a pas de film-recherche possible. L'écriture filmique oblige et permet alors de travailler le rendez-vous, de l'organiser aussi, d'établir un rapport de confiance ancré sur une interconnaissance qui permettra de « libérer les propos », de dépasser le discours convenu et d'accéder aux émotions, au sensible qui orientent les manières d'agir et expliquent véritablement les orientations prises. Cela ne va pas de soi et demande au géographe-aménageur, plus habitué à observer et à analyser des dynamiques de territoire et à user des cartes, un vrai travail sur la construction de la relation avec l'enquêté. Au bout il y a parfois l'échec comme ce fut le cas avec l'agriculteur, exploitant en ferme les terres ciblées par le projet de construction, les enjeux professionnels étant trop importants à ses yeux pour prendre le risque de s'exprimer sur le sujet. L'écriture filmique ouvre des horizons différents, permet de traverser diverses disciplines et d'appréhender d'autres façons de faire. Mais comme le souligne Marie Chenet

(2015) : « Dans notre pratique de cinéaste-chercheur, si la fabrication des films a été très enrichissante, c'est bien les projections et nos échanges avec des publics très divers qui nous ont le plus bousculés dans notre démarche scientifique [...] ». Si la question des avantages du film-recherche peut être posée, alors l'occasion de la rencontre, de fabriquer l'interconnaissance et de provoquer l'échange, est une réponse à formuler. Le film-recherche se construit souvent sur un temps long, temps qui profite à l'instauration de rapports « plus étroits » avec les personnes filmées. Ils ont tous, sauf un, accepté de l'être. Cela relève d'une posture assumée et donc d'une certaine façon citoyenne au sens de « voici ma position dans la cité ». Filmer et accepter d'être filmé est donc ici un engagement réciproque. Si le travail conduit ici est l'occasion de s'engager pleinement dans l'enquête, d'essayer de pénétrer un réseau d'acteurs très complexe pour y connaître et comprendre des stratégies, des enjeux et des positions souvent tues et pas toujours faciles à dévoiler, il est bien aussi l'opportunité pour le chercheur d'affirmer une intention d'investigation et de marquer une certaine position professionnelle. Il faut dès lors rester excessivement prudent sur les éléments d'analyse ici exposés. L'expérience n'étant pas terminée, ils correspondent davantage à des hypothèses qu'à des résultats affirmés. Ces éléments d'analyse ne sont donc pas fixés ni figés. Ils sont une façon critique, mais pas dirigée, de regarder le projet et les jeux d'acteurs qui l'animent. Nul doute qu'ils feront l'objet plus tard d'une mise en mots plus conséquente. L'apport de cet article est davantage méthodologique. Mais la recherche à cet instant doit pouvoir donner cette liberté de supposition. Elle doit aussi organiser le transfert de la connaissance vers la formation. Le film-recherche qui s'attache à enregistrer les savoirs et les savoir-faire que les filmés expriment dans leurs pratiques quotidiennes ordinaires ou dans les rituels d'interactions collectifs veut être un outil pour la formation en aménagement. Cette dernière doit permettre de discuter et de mettre en débat avec les étudiants, futurs aménageurs du territoire, toutes les conditions de réalisation du projet de territoire, peut-être parfois même du projet de paysage. La pertinence du film ici à l'épreuve renvoie à l'affirmation de sa spécificité indiquée en 1948 par le géographe Robert Lefranc.

## Notes

1. Assemblée consultative de membres bénévoles réunissant des représentants très diversifiés et chargés d'accompagner la communauté urbaine dans la construction de son projet de territoire.
2. Les photogrammes contenus dans cet article sont des fragments choisis du matériel filmique en cours de construction, ils sont les équivalents des mots d'un texte et ne sont aucunement à appréhender comme un complément ou une illustration du texte. Ils sont autant de signes qui renseignent sur le contenu scientifique du film-recherche.
3. Ce collectif réunit Anne-Marie Granié, professeure émérite en sociologie, Jean-Pascal Fontorbes, maître de conférences HDR en cinéma et Jean-Michel Cazenave, ingénieur d'étude en audiovisuel.
4. Voir *Télérama*, n° 3135, dossier « Halte à la France moche ! », 2010.

## **Olivier Bories**

Enseignant-chercheur en aménagement à l'École nationale de formation agronomique (Enfa) depuis 2012, il y forme les enseignants de l'enseignement agricole technique dans cette spécialité. Il est membre de l'UMR CNRS 5193 LISST-Dynamiques rurales. Ses travaux sont centrés sur les transformations des territoires et les stratégies d'acteurs, plus particulièrement sur leurs changements physiologiques, par les actions de l'agriculture urbaine en ville, l'artificialisation des « enclaves agricoles » sur les franges urbaines et l'agroforesterie en milieu rural.

Courriel : [olivier.bories@educagri.fr](mailto:olivier.bories@educagri.fr)

## **Bibliographie**

André, J.-L., *Villa mon rêve*, film, coproduction PB productions/ARTE France, 40 min, 2006.

Banzo, M., « L'espace ouvert pour recomposer avec la matérialité de l'espace urbain », *Articulo - Journal of Urban Research*, n° 6, 2015, URL : <http://articulo.revues.org/2708>.

Bédard, M., *Le Paysage, un projet politique*, Québec, PUQ, Coll. « Géographie contemporaine », 2009.

Berque, A. *et al.*, *La Ville insoutenable*, Paris, Belin, Coll. « Mappemonde », 2006.

Bories, O., « L'agriculture en ville », *Magazine du Labex Structurations des Mondes Sociaux*, 2015, URL : <http://sms.hypotheses.org/4539>.

Bories, O., « Le paysage dans les manières d'habiter des résidents du périurbain. Le cas de l'agglomération toulousaine », thèse de doctorat géographie-aménagement, université Toulouse II Le Mirail, 2008.

Callen, D., « La « fabrique périurbaine », système d'acteurs et production des ensembles pavillonnaires dans la Grande Couronne francilienne », thèse de doctorat géographie, université Paris I, 2011.

Charmes, E., *La ville émiettée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine*, Paris, PUF, Coll. « La ville en débat », 2011.

Chenet, M., « Filmer la recherche en géographie, pour une forme libre du film scientifique », extrait de communication du symposium « Création cinématographique et recherche en SHS », Toulouse, 12 mars 2015.

Cheyland, J.-P., « Paysage : production, matérialité, transformation, et politiques publiques. Application à 4 PNR (ou projets) en montagnes méditerranéennes », programme de recherche « Politiques publiques et paysages : analyse, évaluation, comparaisons », rapport de synthèse, 2002.

- Claveirole, C. et al., « La bonne gestion des sols agricoles, un enjeu de société », rapport du Conseil économique social et environnemental (Cese), 2015.
- Donadiou, P., *Campagnes urbaines*, Arles/Versailles, Actes Sud/École nationale supérieure de paysage de Versailles, 1998.
- Doublet, A., *La Maison neuve*, documentaire, coproduction Arte France/Quark Productions, 52 min, 2005.
- Djellouli, Y. et al., *L'Étalement urbain. Un processus incontrôlable ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Coll. « Espaces et territoires », 2010.
- Floch, J.-M. et Lévy, D., « Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010. Poursuite de la périurbanisation et croissance des grandes aires urbaines », *Insee première*, n° 1375, 2011.
- Fontorbes, J.-P., « La mise en scène des identités. Constructions scientifiques au croisement de mon cinéma et d'une sociologie », habilitation à diriger des recherches, 3 tomes, 3 films recherche, université Toulouse Jean Jaurès/ESAV, 2013.
- Foucart, S., « Les sols agricoles insuffisamment protégés par les pouvoirs publics », *Le Monde*, 14 mai 2015.
- Géo-action., « Atlas cartographique et photographique des paysages de l'agglomération toulousaine », 1995.
- Granié, A.-M., « Figures de constructions identitaires. Regards croisés. Le film, le réalisateur et la sociologie », habilitation à diriger des recherches, ESAV-université de Toulouse le Mirail, 2005.
- Institut national de la statistique et des études économiques., « Dans le sillage de Toulouse, les villes moyennes proches renforcent leur attractivité », n° 154, 2013, URL : [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=7&ref\\_id=20574](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=7&ref_id=20574).
- Jarrige, F. et al., « L'agriculture s'invite dans le projet urbain. Le schéma de cohérence territoriale de Montpellier agglomération », *Innovations agronomiques*, n° 5, 2009, p. 41-51.
- Lallier, C., *Pour une anthropologie filmée des interactions sociales*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2009.
- Lefranc, R., « Le film et l'enseignement de la géographie humaine », *La Revue de géographie humaine et d'ethnologie*, n° 3, Paris, juillet-septembre 1948, p. 51-57
- Lelli, L. et al., « Quelle place pour les chercheurs dans un dispositif d'animation locale ? L'exemple des Tréteaux du paysage du Parc naturel régional des Causses du Quercy », *Revue*



*d'Auvergne*, vol. 123, n° 590-591, 2009, p. 399-418.

Luginbühl, Y., *La mise en scène du monde. Construction du paysage européen*, Paris, CNRS Éditions, 430 p, 2012.

Luginbühl, Y., « La demande sociale en paysage », Conseil national du paysage, séance inaugurale du 28 mai 2001, 17 p.

Luginbühl, Y., « Au-delà des clichés... La photographie du paysage au service de l'analyse », *Strates*, n° 4, 1989, URL : <http://strates.revues.org/4072>.

Michelin, Y., « Des appareils photo jetables au service d'un projet de développement : représentations paysagères et stratégies des acteurs locaux de la montagne thiernoise », *Cybergeo : European Journal of Geography*, mis en ligne en décembre 1998, URL : <http://cybergeo.revues.org/5351>.

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, « L'artificialisation des terres de 2006 à 2014 : pour deux tiers sur des espaces agricoles », *Agreste Primeur*, n° 326, 2015, 6 p., URL : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/publications/primeurs/>.

Miet, D., « Un nouveau mode de développement urbain », projet de recherche ANR « Villes durables », 2009.

Montebault, D. et al., « Participation et renouvellement des pratiques paysagistes », dans Luginbühl, Y. (dir.), *Biodiversité, paysage et cadre de vie*, Paris, Victoires Éditions, p. 171-200.

Moudenc, J.-L., « La ville étalée en perspectives », actes du colloque transnational sur l'étalement urbain, Toulouse, janvier 2002.

Perrin, C., « Construire les campagnes méditerranéennes », thèse de doctorat en géographie physique et humaine, aménagement et urbanisme, université d'Aix-Marseille et Università degli Studi di Firenze, 2009.

Piette, A., « Ethnographie de l'action. L'observation des détails », *Genèses*, n° 27, 1997.

Raymond *et al.*, « Paysages des franges périurbaines - Représentations, indicateurs, outils », rapport de recherche, « Paysage et Développement durable 2, Medde, 216 p.

Rouge, L., « Accession à la propriété et modes de vie en maison individuelle des familles modestes installées en périurbain lointain toulousain. Les «captifs» du périurbain ? », thèse de doctorat de géographie et aménagement du territoire, université Toulouse II Le Mirail, 2005.

Saudet, R., *Le lotissement, à la recherche du bonheur*, film documentaire, coproduction France

5/Bonne Compagnie, 52 min, 2006.

Sgard, A., « Le paysage dans l'action publique : du patrimoine au bien commun », *Développement durable et territoires*, vol. 1, n° 2, 2010, URL : <http://developpementdurable.revues.org/8565>.

Sinic, Y. et Combe, N., *Un monde pour soi*, film d'interpellation, action de la Fédération des parcs de France portée par le PNR du Morvan, 26 min, 2010.

Le Syndicat mixte d'études de l'agglomération toulousaine, « Rapport de présentation, synthèse SCOT », 2010.

Tornéro, M., « Augmentation record de la population en Haute-Garonne », Institut national de la statistique et des études économiques, n° 122-31, 2009, URL : [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=7&ref\\_id=15769](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=7&ref_id=15769).

Vanier, M., « Qu'est-ce que le tiers espace ? Territorialités complexes et construction politique », *Revue de géographie alpine*, vol. 88, n° 1, 2000, p. 105-113.

Yengué, J.-L. et Chaballier, C., « Le Paysage, outil de résistance face à l'urbanisation », *Projets de paysage*, n° 11, mis en ligne en février 2015, URL : [http://www.projetsdepaysage.fr/fr/le\\_paysage\\_outil\\_de\\_resistance\\_face\\_a\\_l\\_urbanisation](http://www.projetsdepaysage.fr/fr/le_paysage_outil_de_resistance_face_a_l_urbanisation).